

Première partie

RAPPORT POLITIQUE

**Visé à l'article L 1122-23 du Code de la démocratie locale
et de la décentralisation**

BUDGET 2013

RAPPORT POLITIQUE

Visé à l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le résultat à l'exercice propre du service ordinaire du présent budget initial 2013 est un mali de 1.167.876 €.

Contrairement à la précédente législature nous aurons recours aux emprunts pour un total de 1.818.744 € afin de mener à bien les projets prévus au budget extraordinaire, et plus spécialement les principaux travaux de voiries inclus dans les prévisions de cette année.

Les principales caractéristiques de ce budget se déclinent comme suit :

- Réfection d'un nombre important de voiries
- Acquisition de matériel et de véhicules correspondant aux véritables besoins du service travaux
- Entretien de manière récurrente de toutes les artères de notre entité en initiant un plan propreté
- Mise en commun, avec les communes avoisinantes et la Province du Brabant Wallon, de tous les moyens nécessaires afin d'éradiquer les inondations dans nos différents villages
- Maintenance importante de tout le patrimoine immobilier communal

Le budget initial de notre commune est présenté en léger bénéfice, 19.223 €, grâce aux bonis présumés de l'exercice antérieur de 2.766.949 € à l'ordinaire et de 298.453 € à l'extraordinaire. Ces bonis sont justifiés dans le tableau des adaptations.

Un prélèvement de 66.124 € sur le fonds de réserve ordinaire est inscrit en vue de financer la tranche 2013 du contrat d'agglomération (SPGE).

Un prélèvement de 170.000 € sur le fonds de réserve extraordinaire « Logement » est également prévu pour le financement de la dernière tranche de l'achat du terrain du Péry ainsi que pour les honoraires d'auteur de projet pour la cure de Pécrot.

Le transfert à la Zone de Police continue à augmenter, 1.222.338 € en 2013 contre 1.177.159 € en 2012.

Une dotation exceptionnelle de 947.000 € est inscrite dans la contribution à la R.C.A. afin de régler la dette de la Régie envers l'Administration de la TVA. Cette surprise de dernière minute contribue largement au mali de l'exercice.

Le service ordinaire

Le montant total des dépenses du service ordinaire est budgété à 14.264.403 € pour 14.283.626 € de recettes.

Un prélèvement de 1.645.975 € est prévu afin d'alimenter le budget extraordinaire.

En comparaison aux dépenses au service ordinaire du budget 2012, nous constatons les principales évolutions suivantes ;

- 1) L'évolution de coût brut du personnel a été budgétée avec une croissance de 7 %, cette augmentation de 307.130 € se justifie comme suit :
 - a) Indexation de 2 % au 01/01/2013 des rémunérations du personnel
 - b) Majoration des charges patronales de pension de 2 %
 - c) Evolution de carrière de 1 %
 - d) Recrutements d'un employé mi-temps pour le secrétariat général, d'une nettoyeuse surveillante pour l'école et de deux ouvriers dans le cadre du contrat de propreté.

Le budget ordinaire (dépenses et recettes) relatif à l'enseignement primaire reprend toute la facturation des activités scolaires et parascolaires (classes vertes, de neige etc.). La comptabilité communale intègre dorénavant toutes ces dépenses balancées par la contribution des parents en recettes.

Les principaux transferts se résument comme suit :

- 1) Zone de Police
Augmentation de 45.178 € par rapport à 2012 soit une majoration de 3,8 %.
L'occupation récente du nouvel Hôtel de Police, en bordure de la RN 25 près du Hall sportif, contribuera à une efficacité encore plus pertinente de nos policiers de la Zone Ardennes Brabançonnaises.
- 2) La dotation au C.P.A.S est maintenue à 850.000 €
- 3) Notre intervention communale dans les frais du Centre Incendie de Wavre est portée à 295.000 € soit une augmentation de 10.000 €.
- 4) Notre contribution à la Régie Communale Autonome est majorée de 947.000 € et atteint donc un total au budget de 1.127.000 €. Le remboursement de la TVA majorée des amendes et intérêts nous oblige à honorer cette dette dans un délai très court, ce qui épuise nos fonds propres. Des honoraires de plus de 20.000 € ont également été versés à différents conseils dans ce dossier.

L'ensemble des frais de fonctionnement se traduit par une augmentation de 178.441 € soit 7,39 %.

Nous avons veillé à maintenir toutes les dépenses dans des normes raisonnables mais nous voulons également répondre aux nombreuses attentes de la population quant à la propreté de notre commune.

L'ensemble du réseau routier, et l'égouttage en général, nécessitent un entretien important. Nous mettons les moyens en œuvre afin de rencontrer les aspirations légitimes de nos concitoyens.

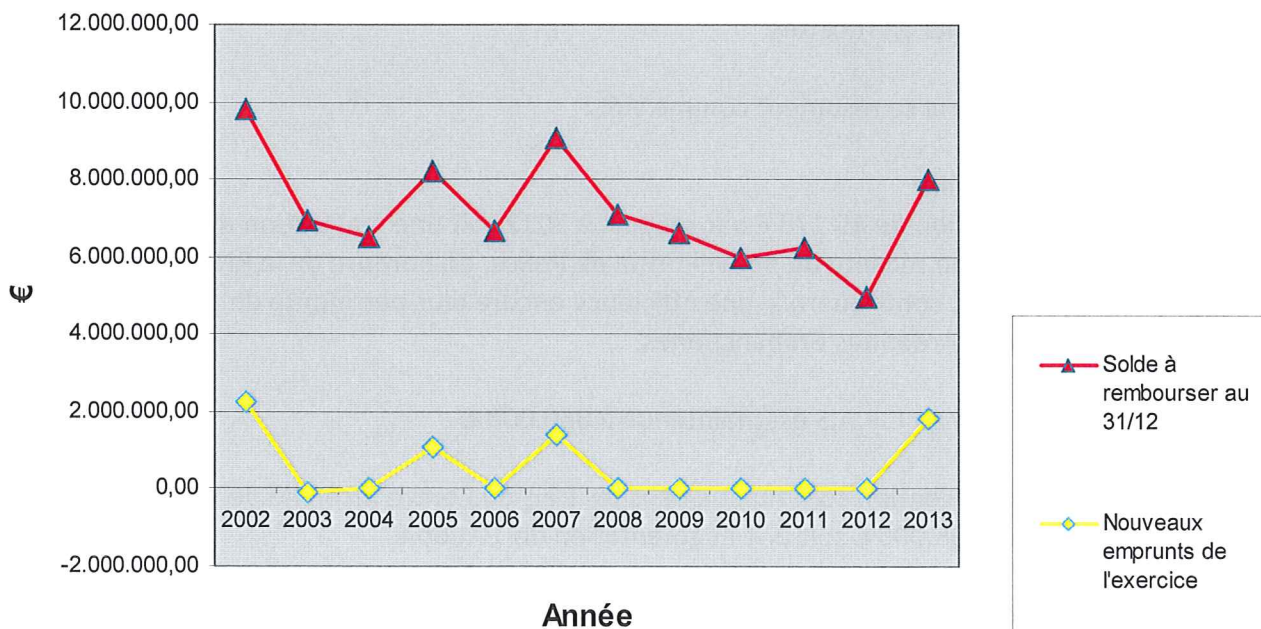
L'ensemble de l'endettement, malgré la sollicitation de nouveaux emprunts, restera très satisfaisant.

La charge de la dette au budget continue de diminuer de près de 35.000 € en 2013.

La santé financière de notre commune reste très bonne et nous veillerons à la maintenir dans le futur.

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous, le tableau évolutif de la dette communale depuis 2002.

Evolution de la dette communale - Part propre



Le total des recettes de transferts regroupant les impôts et taxes augmente par rapport à l'année 2012 de 405.839 €.

Sous ce vocable nous relevons principalement :

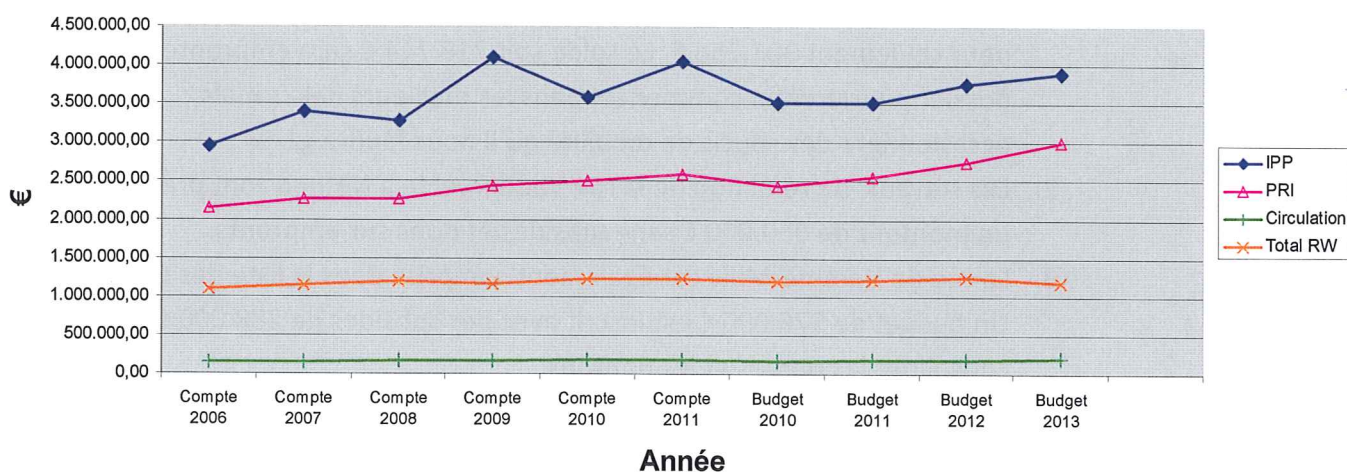
Les Impôts à l'IPP qui progressent de 151.240 € (+5,15 %) par rapport à la dernière modification budgétaire et atteignent la somme de 3.898.697 € prévue au budget de 2013.

Les recettes de l'additionnel au Précompte Immobilier (PRI) croissent aussi de manière significative pour atteindre un total de 3.004.387 € soit une augmentation de 262.151 € (+9,56 %)

Ces deux sources de recettes restent et de très loin, nos principales rentrées financières.

La dotation générale aux communes diminue de 80.712 € et figure au budget pour 1.162.662 €

Evolution des recettes de transferts



Nous pouvons également signaler que :

Les taxes sur l'enlèvement des immondices sont en diminution (- 54.165).

La recette sur la vente des sacs poubelles est en augmentation de 32.409 €.

Les dividendes de l'intercommunale SEDIFIN devraient rester identiques.

Les intérêts bancaires créditeurs diminuent de 20.000 €

Les recettes et autres taxes sont quasiment équivalentes

Le service extraordinaire

Des prévisions de recettes égales aux dépenses pour un montant de 7.031.155 € sont budgétées au service extraordinaire. (+1.568.485 € par rapport au budget initial 2012)

Des prélèvements pour 2.988.104 € sont prévus, 1.645.975 venant du service ordinaire et 1.181.976 du service extraordinaire. Des emprunts sont budgétés pour 1.818.744 € et des subsides pour 1.042.331 € sont attendus afin de financer certains de nos projets.

Le solde du produit de la vente de la télédistribution (SEDITEL) est repris pour 690.242 €

Dans les principaux projets inscrits au service extraordinaire, nous relevons principalement les travaux sur nos voiries et les axes de communication suivants :

1. Les travaux prévus à la rue des Moulins et à la rue de Florival, à Archennes, sont inscrits pour un montant total de 1.020.000 €, subsidiés pour seulement 301.256 €. Le solde soit 718.744 € sera emprunté. Ce dossier pourra enfin commencer dans les meilleurs délais mais occasionnera des soucis de mobilité qu'il nous faudra gérer.
2. Les travaux de réfection de la rue Vandervelde à Nethen sont prévus pour un montant de 350.000 € sans subsides et donc sur emprunts.
3. La rue de Hamme-Mille est également comprise dans la liste des travaux. Un budget de 576.000 € est inscrit avec des subsides de 288.000 € afin de consolider les berges et les pontons.
4. Le Tienne Binard sera également rénové et élargi, le coût de ces travaux est estimé à 350.000 €, sans subsides, avec souscription d'un emprunt.
5. Les égouttages des rues de la Hocaille, du Bois Gibet et de la Croix sont budgétés pour 206.000 €
6. L'égouttage et la réfection de la rue du Beau Site figurent aussi dans la liste des travaux à exécuter pour un montant de 775.000 € avec un espoir de subsides prévisibles pour un montant total de 364.570 €. Ce dernier sera inscrit dans un Plan Triennal Transitoire.
7. Pour les bassins d'orage, un budget de 100.000 € est prévu cette année.
8. Nous provisionnons également l'achat éventuel de terrains pour 480.000 €
9. Divers travaux d'aménagement et d'entretien sont repris, dans ce budget, pour plus de 300.000 € en ce compris 180.000 € pour des revêtements de diverses voiries.

Dans ce budget, les bâtiments communaux méritent toute notre attention car ils nécessitent de sérieux travaux de maintenance voire de rénovation. La liste non exhaustive de nos prévisions concerne :

1. L'équipement de la Maison communale pour 75.500 €
2. Les abords de ladite Maison pour 75.000 € subsidiés en partie.
3. La maintenance de la salle de Doiceau évaluée à 32.000 €
4. Les travaux d'entretien au dépôt communal budgétés à 34.500 €
5. Les travaux faisant suite à la mise à disposition du local de la Chaussée de la Libération en faveur des Arbalétriers seront pris en charge partiellement par la commune à concurrence de 26.000 €
6. La maintenance extraordinaire de l'école de Grez-Centre nécessitera un montant de dépenses évalué à 60.500 €. D'autres crédits sont également prévus pour l'aménagement des autres implantations.
7. Des travaux importants de réfection à la cure de Néthen sont budgétés pour 149.000 €
8. Le chauffage et autres travaux à l'église de Grez nécessitent une participation financière de 60.000 €
9. Des travaux de maintenance, tant dans les installations sportives qu'à l'Espace Culturel sont également prévus pour un montant de 24.000 €.

Nous inscrivons, comme chaque année, des budgets pour les frais d'étude et montage de projets divers. Ce poste comprend notamment :

1. Le PCA dérogatoire au Bouly
2. L'aménagement de la Grange de la ferme Jacquet repris au PCDR.
3. Le plan de circulation de Grez-Centre
4. L'aménagement de la cure de Pécrot.
5. L'équipement pour le PCDN

Nous avons également prévu l'achat de matériel roulant ou spécifique tels que :

- Achat d'une camionnette pour le service travaux pour 25.000 €
- Du matériel d'équipement et d'exploitation d'une valeur de 74.000 €
- L'achat de véhicules spéciaux pour 180.000 €.

L'achat récurrent de mobilier de bureau, matériel informatique, instruments de musique pour l'Académie ainsi que l'achat d'ouvrages pour étoffer notre bibliothèque figurent également dans le budget qui vous est proposé.

Les inscriptions habituelles concernant l'achat du terrain au Péry, la libération des participations IBW et les non-valeurs figurent en détail dans les documents remis.

En conclusion :

Les finances communales continueront à être gérées et ce, comme cela se pratique à Grez-Doiceau depuis de très longues années, en bon père de famille.

Nous serons toujours soucieux d'offrir d'excellents services à nos citoyens en privilégiant le maintien d'une réserve financière substantielle.

Pour le Collège communal



Michel Jonckers

Echevin des Finances et du Budget

Approuvé par le Collège en séance du 08 février 2013.

Le secrétaire communal,



Y. Stormme

Pour le Collège communal

La Députée-Bourgmestre,



S. de Coster-Bauchau

Commune de Grez-Doiceau - Budget 2013 - Rapport politique - Résultat par fonction

Service ordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
9	95.522,66	30.900,00	64.622,66
29	1.162.661,60	0,00	1.162.661,60
49	8.045.979,90	22.000,00	8.023.979,90
59	17.500,00	137.550,00	-120.050,00
123	187.440,26	2.163.111,39	-1.975.671,13
129	32.364,90	93.790,75	-61.425,85
139	8.632,80	16.731,42	-8.098,62
169	19.706,00	33.706,00	-14.000,00
369	0,00	295.000,00	-295.000,00
399	0,00	1.222.337,78	-1.222.337,78
499	252.032,91	2.649.128,09	-2.397.095,18
599	438.257,00	19.500,00	418.757,00
699	16.427,46	10.326,04	6.101,42
729	481.412,42	1.095.858,01	-614.445,59
739	44.732,24	157.713,46	-112.981,22
767	300,00	33.946,98	-33.646,98
789	353.832,92	2.012.358,41	-1.658.525,49
799	0,00	146.386,93	-146.386,93
839	102.832,66	1.209.267,07	-1.106.434,41
849	0,00	33.654,41	-33.654,41
872	0,00	1.500,00	-1.500,00
874	0,00	0,00	0,00
876	5.500,00	729.412,07	-723.912,07
877	0,00	37.714,88	-37.714,88
879	58.891,72	158.295,52	-99.403,80
939	126.524,64	308.238,56	-181.713,92
Total exercice propre	11.450.552,09	12.618.427,77	-1.167.875,68
Exercices antérieurs	2.766.949,25	0,00	2.766.949,25
Prélèvements	66.124,69	1.645.974,90	-1.579.850,21
Total	14.283.626,03	14.264.402,67	19.223,36

Rmq. : au service ordinaire, l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (principe d'universalité)

Service extraordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
123	25.554,81	125.500,00	-99.945,19
129	458.104,00	708.000,00	-249.896,00
499	2.394.120,19	3.967.001,00	-1.572.880,81
599	690.241,90	0,00	690.241,90
699	0,00	0,00	0,00
729	35.707,50	127.500,00	-91.792,50
739	42.369,75	16.230,00	26.139,75
767	0,00	6.300,00	-6.300,00
789	0,00	37.500,00	-37.500,00
799	68.500,00	262.174,54	-193.674,54
839	0,00	25.000,00	-25.000,00
876	0,00	0,00	0,00
877	0,00	209.624,69	-209.624,69
879	0,00	11.780,91	-11.780,91
939	30.000,00	247.650,39	-217.650,39
Total exercice propre	3.744.598,15	5.744.261,53	-1.999.663,38
Exercices antérieurs	298.452,87	104.917,48	193.535,39
Prélèvements	2.988.104,01	1.181.976,02	1.806.127,99
Total	7.031.155,03	7.031.155,03	0,00